



Chers (es) collègues et adhérents (es)

Nous tenons **notre Assemblée Générale le 9 décembre prochain**, parce que nous devons juridiquement, de par nos statuts remplir cette obligation.

J'aurais bien entendu souhaité organiser, comme tous les ans, cette réunion pendant le colloque et écouter vos remarques pour en tenir compte et orienter nos travaux en ce sens.

Mais nous vivons un temps inédit et je crois qu'il est souhaitable que nous nous adaptions.

Aussi, je vous propose en effet la formule de la visio-réunion comme nous le faisons dorénavant pour les réunions du bureau.

Cela vous permettra **de nous rejoindre de 10h à 12h** et grâce à une modalité proposée le conseil départemental du Gers qui mettra à notre disposition une connexion accessible au même moment, à une centaine d'entre nous. Que notre Vice-Président Philippe Gérard en soit, d'ores et déjà, remercié.

Vous aurez par ce mode le choix de ,

- **Voter à main levée**
- **Ou voter après chaque rapport au moyen d'un mail adressé à notre déléguée générale**

Le décompte sera facile à effectuer et la traçabilité en assurerait la validité.

Le vote par correspondance sera également possible et son dépouillement exécuté durant l'AG.

Je formule le souhait que nous soyons très nombreux et que les votes par correspondance ou par procuration, ne soient utilisés que par « nécessité absolue ».....

Cette AG se fera en deux temps :

- 1-
 - La lecture du rapport moral suivie d'un vote
 - La lecture du rapport financier suivie du vote d'un quitus
- 2-
 - L'assemblée générale extraordinaire avec le vote de vos représentants au Bureau (vous ne pouvez voter **que pour ceux qui représentent votre collège et dont vous trouverez la liste ci-après**)

Je vous remercie de votre attention et de votre participation

Bien cordialement

Patrick COROYER, Président

Mode du vote par correspondance ou procuration

A- **vote par correspondance** : Il consiste à mettre votre vote dans une enveloppe ne portant aucune mention, cette enveloppe est mise dans une autre, laquelle est adressée à ANDRHDT-3 rue de l'amitié. 64110 Mazères-Lezons, et au dos de laquelle vous aurez signé et apposé votre nom ainsi que celui de votre collectivité.

B- **vote par procuration**. Il consiste à donner pouvoir à une personne que vous choisissiez et qui votera en votre nom (vous n'oubliez de donner votre choix). Pour simplifier je vous propose éventuellement de ne pas affecter le nom de celui qui portera votre vote, il sera donné à un adhérent qui participera à la visio-AG



Vote par procuration pour

l'Assemblée générale de l'ANDRHDT

Je, soussigné Nom :, qualité.....,

Collectivité :

adhérent(e) de l'ANDRHDT (à jour de cotisation 2020)

donne procuration à (vous pouvez laisser en blanc et nous donnerons cette procuration à un adhérent qui n'en n'a pas encore)

- pour voter en mes lieux et place, à l'Assemblée générale de l'ANDRHDT et voter le rapport financier.☐☐

Fait à,

le NOVEMBRE 2020

signature

J'envoie mon vote à ANDRHDT 3 rue de l'Amitié 64110 Mazères-Lezons

Liste des candidats qui se présentent à votre suffrage :

Le Collège Départements peut être représenté par 9 membres

Le Collège Communes et EPIC peut être représenté par 8 membres

Le Collège Régions peut être représenté par 2 membres

Liste 1

Pour le collège Départements se présentent :

- 1- Philippe GERARD CD Gers
- 2- Isabelle DEBEST CD Gers
- 3- Jean- Patrick SERRES CD Puy de Dôme
- 4- Frédérique JACOB-RODRIGUES CD Puy de Dôme
- 5- Marc NANNARONE CD Seine-Maritime
- 6- Régis MEGROT CD de la Nièvre

Liste 2

Pour le collège Communes et EPIC se présentent :

- 1- Patrick COROYER Nantes et Nantes métropole
- 2- Pierre-Yves Blanchard CIG Grande Couronne
- 3- Aurélie de PORTZAMPARC Pau et Pau Agglo
- 4- Bernard CORDIER Drancy
- 5- Éric MANONCOURT Toulouse et Toulouse métropole
- 6- Emmanuelle RIVOALLAN Brest et Brest métropole
- 7- Lionel DILIAKOU Tours et Tours métropole

Liste 3

Pour le collège des Régions se présente :

- 1- Nadine SATTler-JUNG Région Grand Est



Vote par correspondance

Pour l'élection des représentants au Bureau de l'association

Je, soussigné Nom :, qualité.....,

Collectivité :**j'appartiens au collège (1,2 ou 3) :**

adhérent(e) de l'ANDRHDT (à jour de cotisation 2020)

me prononce sur les représentants **de mon collège**

je joins à mon vote la liste (dans une enveloppe séparée) des personnes que je souhaite élire

Fait à, le novembre 2020

signature

à envoyer à ANDRHDT 3 rue de l'Amitié 64110 Mazères-Lezons

✂..... ;